



Secrétariat :
Pharmacie interjurassienne
Hôpital du Jura bernois SA
2740 Moutier
Tél : 032 494 30 40/44
Fax : 032 494 30 42
joel.wermeille@hjbe.ch
melanie.brulhart@hjbe.ch

Commission des Médicaments

Dr Martine Decosterd	Dr Laslo Pataki
Dr Emilio Valvini	Dr Hervé Duplain
Dr Riccardo Vandoni	Dr Grégoire Gremaud
Dr Joël Wermeille	Mme Mélanie Brulhart

PIJ-MEDIC.INFO

Bulletin d'information de la Commission des Médicaments
et de la Pharmacie interjurassienne

LISTE DES MÉDICAMENTS

- Modifications de la liste

INFORMATIONS CLINIQUES

- Pharmacovigilance
 - Anesthésiques locaux (ropivacaïne, bupivacaïne, etc.) et voies d'administration

RISQUE MÉDICAMENTEUX

- Annonces d'incidents

La Commission des médicaments et la Pharmacie interjurassienne se tiennent à votre disposition pour toute question portant sur son fonctionnement ou ses décisions.
Les références utilisées pour la rédaction des articles sont à disposition auprès du secrétariat.

Liste des médicaments

Médicaments remplacés ou supprimés : mars 2014 – juin 2014

Produit supprimé	Nouveau produit	Commentaire
Aranesp amp. ser. 500 mcg (stylos préremplis, système SureClick)	Aranesp amp. ser. 500 mcg (seringues préremplies)	Harmonisation des formes galéniques de la gamme.
Bridion amp. 500 mg/5 ml		Adaptation des quantités stockées (cf. information ci-dessous). Reste dans la liste : Bridion amp. 200 mg/2 ml
Co-amoxi susp. 156 mg/5 ml, 100 ml	Co-amoxi susp. 457 mg/5 ml, 70 ml	Meilleure adhésion médicamenteuse (deux prises journalières au lieu de trois) et teneur en acide clavulanique plus faible.
Co-amoxi susp. 312.5 mg/5 ml, 100 ml		
Dismozon Pur sachet 30 g		Désinfectants de surface utilisables en cas d'épidémie à Norovirus disponibles aux magasins centraux de l'H-JU et de l'HJB (Dismozon Pur, Anios Oxy'Floor et eau de javel à 2%).
Glucose 20% perf. 1000 ml		Médicament pratiquement plus utilisé. Reste dans la liste : Glucose 20% perf. 500 ml
Hemeran gel 1 %, 50 g	Hirudoïd gel 0.3 %, 40 g	Ruptures fréquentes d'approvisionnement. Mêmes indications, coûts équivalents.
Hemeran crème 1 %, 50 g	Hirudoïd crème 0.3 %, 40 g	
KCl Retard drag. retard 8 mmol	KCl Retard drag. retard 10 mmol	Retrait du marché par le fabricant et remplacement par une nouvelle présentation en vrac. La présentation en blister des dragées de KCl 10 mmol nouvellement introduite en liste est mieux adaptée pour les institutions de soins.
Ortho-Gynest ov. 0.5 mg	Ovestin ov. 0.5 mg	Retrait du marché par le fabricant.
Procaïnamide amp. 1000 mg/10 ml		Médicament d'urgence plus utilisé (cf. information p.2).
Sufenta Forte amp. 0.25 mg/5 ml		Médicament pratiquement plus utilisé. Restent dans la liste : Sufenta amp. 0.01 mg/2 ml et 0.05 mg/10 ml

Médicaments introduits

- **Hydromorphe sol. 0.1%, 1 mg/ml, 50 ml**
Forme galénique permettant un dosage plus fin d'hydromorphe, introduite en complément de gamme des comprimés déjà en liste (Palladon).

Liste des médicaments

Médicaments réservés et médicaments d'urgence

- **Aprokam fio. 50 mg (céfuroxime)**
Antibiotique disponible sans ordonnance interne pour les services du Bloc Opératoire : utilisation en prévention des endophtalmies après opération de la cataracte.
- **Bridion amp. 200 mg/2 ml (sugammadex)**
Adaptation des quantités stockées en considérant la nécessité de conserver ces ampoules dans leur emballage original à l'abri de la lumière (10 ampoules/carton).
Lieux de stockage et quantités : H-JU - Delémont : Anesthésie (6-15 amp)
H-JU - Porrentruy : Anesthésie (6-15 amp)
HJB SA - Moutier : Anesthésie (6-15 amp)
- **Dexdor amp. 200 mcg/2 ml (dexmédétomidine)**
Médicament disponible sans ordonnance interne pour les services de Soins Intensifs : utilisation pour la sédation de patients adultes en unité de Soins Intensifs, lorsque le propofol et/ou une benzodiazépine ne sont pas indiqués.
- **Haemocompletan amp 1 g (fibrinogène)**
Nouvelle répartition des quantités et lieux de stockage sur le site de Delémont : stock de deux ampoules dans le service des Soins Intensifs et deux ampoules dans le service d'Anesthésie.
Lieux de stockage et quantités : H-JU - Delémont : Soins Intensifs (2 amp), Anesthésie (2 amp)
H-JU - Porrentruy : Urgences (2 amp)
HJB SA - St-Imier : Bloc Opératoire (2 amp)
- **Morphine amp. 2 mg/2 ml**
Médicament disponible sans ordonnance interne pour les services d'Anesthésie.
- **Nitroprussiato amp. 50 mg (nitroprussiate)**
Adaptation des quantités stockées en considérant la stabilité de maximum 4 heures lors de la perfusion.
Lieux de stockage et quantités : H-JU - Delémont : Soins Intensifs (15 amp)
H-JU - Porrentruy : Soins Continus (-)
HJB SA - Moutier : PIJ (5 amp)
HJB SA - St-Imier : Surveillance Intensive (5 amp)
- **Phenhydan amp. 750 mg/50 ml concentré pour perfusion (phénytoïne)**
Ajout dans la liste des médicaments d'urgence d'exception afin de permettre une meilleure couverture des besoins.
Lieux de stockage et quantités : H-JU - Delémont : Pharmacie (2-7 amp)
HJB SA - Moutier : PIJ (2-7 amp)
HJB SA - St-Imier : Pharmacie (2-7 amp)
- **Procaïnamide amp. 1000 mg/10 ml**
Retrait de la liste des médicaments d'urgence d'exception : ne fait plus partie des protocoles de prise en charge de l'arythmie.

JF

Pharmacovigilance

Anesthésiques locaux (ropivacaïne, bupivacaïne, etc.) et voies d'administration

Un incident médicamenteux annoncé au cours du premier semestre 2014 nous donne l'occasion de rappeler le risque majeur et potentiellement mortel liés à l'administration intraveineuse accidentelle des anesthésiques locaux. En effet, l'administration par erreur de ces molécules par voie intraveineuse peut mener à des taux plasmatiques élevés conduisant rapidement à des effets indésirables cardiaques graves tels que bradycardie et hypotension majeures, arythmie ventriculaire et arrêt cardiaque. Ce risque concerne tous les anesthésiques locaux, même les molécules réputées plus sûres sur le plan cardio-vasculaire.

En considérant les informations ci-dessus, il est recommandé d'apporter une attention toute particulière lors de l'administration d'anesthésiques locaux en particulier sous forme de perfusion.

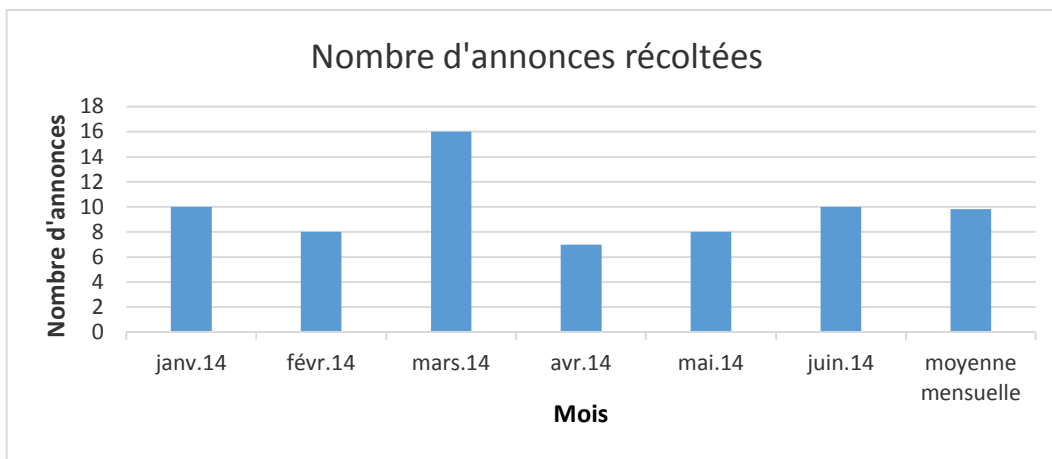
JW

Risque médicamenteux

Annonces d'incidents

Annonces d'incidents de janvier à juin 2014

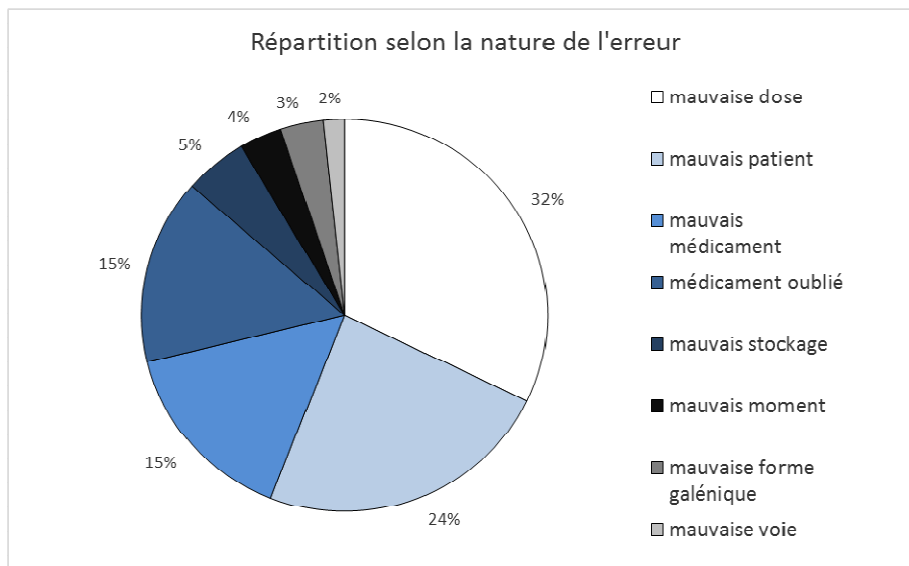
- Nombre total d'annonces d'incidents : **59**
- Evolution du nombre d'annonces :



- Etapes du circuit du médicament concernées par les erreurs médicamenteuses annoncées :

Etapes	Pourcentage des annonces
Prescription	3 %
Retranscription	15 %
Livraison et préparation à la pharmacie	5 %
Livraison et préparation dans les unités de soins	32 %
Administration	44 %

- Types d'erreurs annoncées :



Risque médicamenteux

- Principaux éléments relevés lors de l'analyse des incidents :
 - ⇒ La moitié des erreurs d'administration annoncées sont des erreurs de patients.
 - ⇒ Certains ordres médicaux ne sont pas correctement retranscrits sur les différents supports (cardex infirmier, barquettes de traitement, etc.).
 - ⇒ Les erreurs lors de la préparation des médicaments dans l'unité de soins sont en grande majorité des erreurs de dosages ou de formes galéniques de médicaments.
 - ⇒ Erreurs de commandes et livraisons entre la pharmacie du site et les étages.

- Actions correctives mises en place ou en phase de l'être :
 - ⇒ Bracelet d'identification du patient :
Le contrôle de l'identité des patients avant chaque administration d'un médicament doit être systématique. Le bracelet porté par les patients permet cette identification à tout moment et doit être utilisé en routine.
D'autre part, un suivi rigoureux des « Recommandations et directives pour la distribution et l'administration des médicaments aux patients », en page 17 du livret « Liste des médicaments », dans la documentation qualité de chaque hôpital ou sur le site www.pij-medic.info contribue également largement à limiter les erreurs.
 - ⇒ Cours d'information et de sensibilisation sur le risque médicamenteux :
Ceux-ci contribuent à diminuer les erreurs par une augmentation de la vigilance à certaines étapes critiques et une amélioration des connaissances et des moyens permettant de trouver les informations nécessaires sur la manipulation des médicaments. Des cours sur les événements indésirables médicamenteux sont proposés par les pharmaciens, aux infirmiers et aux médecins, une à deux fois par année.
 - ⇒ Mise en place d'un dossier informatique clinique dans les institutions de soins :
La prescription informatisée (SIC pour les soins aigus et SIEMS/DSI pour les soins chroniques) en cours de développement devrait permettre de diminuer sensiblement les erreurs de retranscription, puisque cette étape est supprimée (l'ordre médical reste la référence, un contrôle est effectué par le système informatique lors de la planification infirmière).
 - ⇒ Commande des médicaments à la pharmacie par voie électronique :
Les commandes par Opale de l'unité de soins directement à la pharmacie permettent de diminuer les erreurs de commandes et de livraisons (mauvaise lecture, interprétation, mauvaise introduction manuelle dans le système).

MB et MR

Rédaction et mise en page : Mélanie Brulhart (MB), Juliane Fringeli (JF), Matthias Reymermier (MR) et Joël Wermeille (JW)